



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/39/552  
S/16769

4 octobre 1984  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Points 68, 69, 123, 124 et  
129 de l'ordre du jour  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE  
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE  
APPLICATION DES DISPOSITIONS DE SECURITE  
COLLECTIVE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES  
POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA  
SECURITE INTERNATIONALES  
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE  
ENTRE ETATS  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS  
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION  
D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE LE  
RECRUTEMENT, L'UTILISATION, LE FINANCEMENT  
ET L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Lettre datée du 4 octobre 1984, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

Me référant à la lettre datée du 28 septembre 1984 qui vous a été adressée par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (publiée sous la cote A/39/543-S/16763, le 3 octobre 1984), j'ai l'honneur de vous informer que, le 1er octobre 1984, le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique d'Afghanistan a convoqué le Chargé d'affaires de l'ambassade du Pakistan à Kaboul pour lui remettre une note verbale, ainsi libellée :

"Les autorités pakistanaises ont récemment prétendu que le 27 septembre 1984, un appareil afghan avait attaqué dans la zone de Teri Mangal.

D'après les autorités compétentes de la République démocratique d'Afghanistan, aucune attaque aérienne ni terrestre n'a été effectuée dans ladite zone par les forces armées afghanes et l'allégation des autorités pakistanaises est absolument dénuée de fondement.

Les faits ont montré que ce n'est pas la première fois que les dirigeants pakistanais recourent aux mensonges et aux inventions à l'encontre de la République démocratique d'Afghanistan. Compte tenu des agressions armées qui, depuis plus de six ans, sont lancées surtout à partir du territoire pakistanais contre l'Afghanistan révolutionnaire, le Gouvernement pakistanais ne peut plus, en répandant mensonges et accusations sans fondement, dissimuler le fait notoire que le Pakistan est devenu depuis longtemps la base principale à partir de laquelle des actes d'hostilité et d'agression armée sont dirigés contre la République démocratique d'Afghanistan, qu'il est devenu le centre d'entraînement militaire des contre-révolutionnaires afghans, le principal dépôt des armes mises à la disposition des ennemis de l'Afghanistan et le principal organisateur de la guerre non déclarée qui est menée contre notre pays.

Il est également évident pour tout un chacun que l'impérialisme et la réaction internationale dirigés par les Etats-Unis d'Amérique, qui poursuivent une politique visant à asseoir leur suprématie dans la région, sont à l'arrière-plan de ces activités anti-afghanes des autorités pakistanaises.

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a rappelé à maintes reprises que la politique hostile adoptée par les autorités pakistanaises à l'égard de la République démocratique d'Afghanistan ne sert en rien les intérêts ni du peuple pakistanais, ni de la paix et de la tranquillité de la région, et ne peut que favoriser les visées stratégiques et les desseins expansionnistes de l'impérialisme des Etats-Unis d'Amérique.

Le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique d'Afghanistan rejette totalement les arguments non fondés que les autorités pakistanaises invoquent contre la République démocratique d'Afghanistan et condamne vivement ces accusations irresponsables, en rappelant que si une explosion a pu avoir lieu dans le dépôt d'armes appartenant aux contre-révolutionnaires afghans basés à Teri Mangal, c'est non seulement dû aux conflits internes des bandes contre-révolutionnaires afghanes, mais aussi à la politique aberrante du régime militaire pakistanais, qui consiste à poster, former et armer ces bandes à proximité de l'Afghanistan, et dont les autorités pakistanaises doivent de toute évidence accepter les conséquences.

Le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique d'Afghanistan est convaincu qu'en fondant leur politique sur le mensonge et la falsification, les autorités pakistanaises sont dans l'erreur et ne peuvent faire écran à la politique pacifiste de la République démocratique d'Afghanistan, qui est toujours désireuse de résoudre les problèmes par des moyens pacifiques."

A/39/552

S/16769

Français

Page 3

Je vous serai obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 68, 69, 123, 124 et 129 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) M. Farid ZARIF

-----

